

## ❖ **CONDITIONS D'UTILISATION**

- Le **Bon Cadeau** est à faire valoir comme moyen de paiement, complet ou partiel, de toute activité en montagne ou en falaise sous la responsabilité du guide de montagne Adrien Godat.
- Les frais annexes (déplacements, logements, subsistance, etc) ne peuvent pas être réglés par le client au moyen du **Bon Cadeau**.
- Le **Bon Cadeau** n'est pas valable pour l'engagement d'un autre guide de montagne.
- Le **Bon Cadeau** n'est pas valable pour les activités issues du programme du Bureau des Guides Passe Montagne.
- Le **Bon Cadeau** est transmissible.
- Aucun remboursement en espèce ne peut être effectué. Si le montant du **Bon cadeau** est supérieur à la valeur des honoraires, un nouveau **Bon Cadeau** est émis avec le solde.
- La validité du **Bon Cadeau** est illimitée. Néanmoins, une utilisation dans les 3 ans suivant la date d'émission est souhaitée.
- Lors de l'engagement du guide Adrien Godat par le détenteur du **Bon Cadeau**, les Conditions Générales habituelles s'appliquent.